Cléguer
Kleger

Fiche justificative des déplacements saison 2023

Ce document ne doit comporter que les déplacements réalisés dans le cadre de compétitions régionales et plus, justifiant d'une licence d'une fédération et devra être accompagné impérativement de justificatifs (Comité, Ligue, Fédération…). Le kilométrage minimun est de 200 km aller / retour. Les distances devront être déterminées sur la base des sites internet Mappy ou Via Michelin.

Date	Nom de la compétition	Lieu	Nombre de licenciés participant à la compétition	Kilométrage aller / retour (mini 200 km A/R)